
Texte introductif. F / francophonies : débats locaux, enjeux globaux

Christophe Traisnel et Chloé Phan-Labays

🔗 <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1789>

DOI : 10.35562/rif.1789

Référence électronique

Christophe Traisnel et Chloé Phan-Labays, « Texte introductif. F / francophonies : débats locaux, enjeux globaux », *Revue internationale des francophonies* [En ligne], 14 | 2026, mis en ligne le 24 juillet 2026, consulté le 01 septembre 2026. URL : <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1789>

Droits d'auteur

CC BY

Texte introductif. F / francophonies : débats locaux, enjeux globaux

Christophe Traisnel et Chloé Phan-Labays

PLAN

- I. Francophonie, débats et enjeux contrastés
- II. Au-delà du local
- III. La/les F/francophonie(s), un objet émergent ou déclinant ?
- IV. Présentation du numéro

TEXTE

I. Francophonie, débats et enjeux contrastés

- 1 La francophonie fait partie de ces curieux « objets politiques non identifiés » pour reprendre une formule très célèbre de Jacques Delors au sujet de la construction européenne¹. Elle est à la fois organisation internationale, ensemble de locuteurs, constellation de communautés, de réseaux, d'organismes, de lieux et d'événements, d'images et de logos, de drapeaux et de militants, d'idées et d'imaginaires, de thuriféraires et de contempteurs, de francophones et de francophiles, d'intellectuels et de vendeurs de rue. Elle mobilise, à l'instar d'autres « OPNI », des individus et des enjeux éclectiques, des représentations et des pratiques contrastées, à tel point qu'il apparaît plus juste, face aux incertitudes qui en cernent sa définition, d'en contrarier quelque peu la graphie en incluant majuscules et minuscules, singulier, pluriel et parenthèses, en proposant de poser d'emblée un regard non sur « la » Francophonie, ni sur « les francophonies », qui en présupposeraient une existence et une définition partielle et donc contestable, mais sur la/les F/francophonie(s)... Une notion bien moins élégante il est vrai, mais peut-être plus « matière première » dont l'exploration paraît plus féconde au moins pour le chercheur...

- 2 Enjeux éclectiques, donc, la Francophonie est très souvent célébrée par ses défenseurs ou dénoncée par ses critiques, un débat qui a largement marqué, jusqu'à une époque très récente, les travaux produits et diffusés sur elle, par ailleurs fort peu nombreux au regard de la communauté humaine de plusieurs centaines de millions de locuteurs qu'elle est censée désigner. On constatait encore au début du XXI^e siècle, dans le champ scientifique, une relative indifférence par rapport à la notion². Cette indifférence semble cependant céder de plus en plus le pas à un intérêt marqué par certains chercheurs pour cet objet encore méconnu, comme le propose opportunément, depuis plusieurs années maintenant, la *Revue internationale des francophonies*, des réseaux tel que le Réseau international des Chaires Senghor de la Francophonie (RICSF), ou des centres de recherches comme l'Institut international pour la Francophonie de la Direction des relations internationales (2IF-DRI) de l'université Jean Moulin Lyon 3 ou la Chaire Senghor en francophonies comparées de l'université de Moncton et la trentaine d'autres Chaires sur la ou les francophonies du RICSF à Alexandrie, Ottawa, Baton Rouge, Yaoundé, Beyrouth, Bucarest, Bogota, Pékin, Istanbul ou Tunis. C'est désormais une véritable aire d'étude qui se constitue progressivement au sein du monde académique, transcendant quelque peu les secteurs, régions, domaines ou disciplines qui s'y intéressent.
- 3 Au-delà de l'éclectisme de ces enjeux, c'est également le contraste des contextes et des lieux de production des recherches sur la francophonie qu'il s'agit de relever. La francophonie se trouve en effet saisie fort différemment par les politologues, sociologues, linguistes, historiens, économistes... De même, les secteurs d'action publique comme la santé, l'éducation, la culture, ou leurs acteurs : médecins, banquiers, enseignants, avocats, journalistes... ne se saisiront pas de la langue, et de ce qu'elle rend possible à travers son simple partage, de la même manière. Et à ces pratiques linguistiques et représentations politiques auxquelles ces pratiques donnent lieu s'ajoutent, aussi, les particularités propres à chaque contexte. Quel rapport peut-il en effet bien exister entre la considération du français et sa représentation par des francophones de Yaoundé, d'Alger, de Kyoto, de Moncton, de Blois ou de Beyrouth ?
- 4 Dans cette pluralité de lieux et de secteurs, d'approches et de disciplines, la F/francophonie ne peut que faire polémique et susciter

bien des interrogations sur son sens et sa réalité, à tel point qu'il nous paraît essentiel de considérer les discours tenus sur elle, qu'ils soient apologétiques ou critiques, analytiques ou politiques, distanciés ou engagés, objectifs ou subjectifs, et ainsi de mieux cerner cet objet politique singulier. Le terme « francophonie » nourrit de fait un débat sur son existence même. Et si ce débat était-il précisément la principale expression de son existence ? Et si ces débats entre thuriféraires et contempteurs de la F(f)rancophonie ne dessinaient-ils pas finalement, en creux, le portrait de cet objet ?

- 5 C'est peut-être à travers cette tentative de mise à plat de la notion et de sa réalité ainsi que des délibérations auxquelles elle donne lieu qu'ensuite, nous pourrions évoquer des questions plus « existentielles » telles que : la francophonie constitue-t-elle un instrument d'intégration qui vise la création d'un espace de sens commun ? Comment fait-on/pourrait-on faire communauté par la francophonie ? Dans quelle mesure, selon les contextes dans lesquelles elle est évoquée, fait-on francophonie locale, globale, mondiale ?
- 6 Ce numéro contribue, à sa mesure, à ces questionnements portant plus globalement sur la francophonie comme « grandes structures, larges processus, vastes comparaisons »³, qui se veut le prolongement des discussions et de présentation de recherches, abordées lors du colloque qui s'est tenu les 13 et 14 décembre 2023 à l'université Jean Moulin Lyon 3 et qui tentait de faire justement le lien, par leur rassemblement en un lieu, Lyon, entre ces « débats locaux », et de ces « enjeux globaux » sur un « même » objet, la/les F/francophonie(s), le « même » étant, précisément, l'objet au cœur de la question.

II. Au-delà du local

- 7 En repérant les principales lignes de force qui traversent la manière dont « on parle » de francophonie, nous cherchions lors de ces rencontres en particulier à faire l'état des lieux de la « francophonie » en tant qu'objet de recherche en sciences sociales afin de mieux délimiter les périmètres de l'objet scientifique « francophonie » : quels critères devrait-on choisir pour le classement des travaux dans la catégorie de la recherche portant sur l'objet « francophonie » ?

Dans quel cadre une recherche sur l'objet « francophonie » devrait-elle s'inscrire ? Autrement dit, comment le critère « linguistique » lié à la langue française est-il pris en compte dans les travaux de recherche portant sur l'objet « francophonie » en sciences sociales et humaines ? Autre objectif poursuivi lors de ces rencontres : mieux comprendre les grands cadres des débats qui animent les recherches sur la francophonie (convergences/divergences, perspectives, approches, dimensions, etc.). Au-delà de ces objectifs, il s'agissait aussi en quelque sorte de « désenchanter » l'objet « F/francophonie » en tentant de mieux comprendre comment les acteurs politiques ont pu s'en saisir et lui donner un sens politique. Il paraissait essentiel de faire le point sur les paradoxes et les malentendus qui, bien souvent, s'expriment autour d'elle.

- 8 Deux grands axes de réflexion avaient été proposés à cet effet :
- 9 1 - La F(f)rancophonie et ses débats locaux
- 10 Nous invitons à ce que plusieurs perspectives puissent être explorées en tenant compte de la grande variété des contextes (secteurs, régions, organisations, disciplines scientifiques) au sein desquels la notion de francophonie est mobilisée. Mentionnons ici notamment (sans exhaustivité) : 1 - Le rapport à la France et au passé colonial. Il s'agit ici en particulier d'aborder de front une forme d'approche critique de la francophonie de plus en plus présente et qui, elle aussi, participe bien sûr au débat sur la « F(f)rancophonie ». Il est important d'éclairer le rôle de la France et sa place en Francophonie et d'évaluer l'impact de son passé colonial dans les projets politiques francophones ; 2 - Les débats, très locaux également, autour du statut, de la qualité et des dimensions universelle ou locale de la langue française. Comme la langue et son usage, il s'agissait de savoir si le français a (ou non) une vocation universelle. Certains vont la concevoir comme étant très liée aux enjeux locaux de minorités linguistiques, culturelles ou socio-économiques tandis que d'autres vont en percevoir, à l'inverse, les prolongements forcément géopolitiques et globaux ; certains vont concevoir la francophonie comme centripète ou centrifuge, dans une représentation « rayonnante » de la francophonie, impliquant un français « de référence », dit « standard », et un français métissé, périphérique, imparfait (accent, patois, idiomes etc.) ; d'autres vont la

concevoir, au contraire, comme « rhizomique », archipélagique, constellaire : la francophonie, ce n'est pas un centre et des périphéries plus ou moins proches, mais de multiples communautés marquées par leur rapport, singulier, à une langue en partage, mais « assaisonnée » différemment de ses multiples réalités locales. 3 - Les dimensions identitaire (appartenance / culture), instrumentale (utilitaire / capital) de la francophonie, certains soulignant la « valeur » de la langue, l'idée qu'elle porte en elle une culture singulière, qu'elle caractérise une communauté (francophone) alors que d'autre insisteront sur des dimensions moins tangibles, moins incarnées, et développeront autour de la maîtrise du français une approche plus instrumentale ; 4 - Le débat sur l'objet scientifique « francophonie ». La francophonie est une notion polysémique. Longtemps explorée surtout par la linguistique, et les études littéraires, la francophonie est désormais abordée par plusieurs disciplines : histoire, droit, économie, sciences politiques..., ce qui ne fait qu'accentuer les débats scientifiques entre les différentes approches et perspectives entourant cet objet. Le débat sur la notion d'une francophonie scientifique⁴ suscite encore des réactions diverses.

11 2 - La F(f)rancophonie face aux enjeux globaux

12 Au-delà de ces singularisation d'un objet d'abord perçu à travers les lieux au sein desquels elle est débattue, nous cherchions également à rassembler des intervenants à même d'explorer la F(f)rancophonie « avec un petit f » (ensemble des locuteurs de la langue française dans le monde dont l'usage est variable) mais aussi la francophonie « avec un grand F » (regroupement institutionnalisé des pays ayant le français en partage) à travers plusieurs questions structurant nos réflexions : 1 - Quelle est la réalité des échanges entre les francophones dans le monde ? Y a-t-il une francophonie de la société civile ? Que voient, entendent, lisent, perçoivent les francophones les uns des autres à travers les médias, les réseaux sociaux ? Il est aussi important de connaître les perceptions des francophones dans différents pays vis-à-vis des grands enjeux mondiaux. 2 - Comment les opérateurs de la Francophonie font-ils face aux défis globaux dans le contexte actuel marqué par les grandes transformations socio-politiques et technologiques. Quels rôles réels jouent-ils ? Quelle est la réalité de cette cause politique commune (diversité, la paix et les

droits de l'Homme, la multipolarité du système international et la solidarité active entre les pays, Nord, Sud) évoquée par les institutions de la Francophonie internationale ? 3 - Il était enfin question de voir dans quelle mesure la langue française est utile pour les francophones comme parlants-français pour affronter les nouveaux défis globaux : sécurité, numérique, intelligence artificielle, environnement etc.

III. La/les F/francophonie(s), un objet émergent ou déclinant ?

- 13 L'Organisation internationale de la Francophonie publie régulièrement un rapport sur l'état de la langue française dans le monde qui constate un processus non démenti de renforcement du nombre de locuteurs du français dans le monde, pour atteindre en 2026 près de 400 millions de locuteurs⁵ dans le monde entier, au sein, mais aussi au-delà des pays dits « francophones ». Un rapport qui fait suite à une série d'autres et dont l'ensemble constitue une somme extrêmement riche, documentée, référencée permettant d'embrasser, par le rassemblement de données tant quantitatives que qualitatives, statistiques, enquêtes de terrain, synthèses et comparaisons, l'« univers de diversités » que constitue cet ensemble à la fois uni (par la langue), unique (au moins par les intentions scientifiques qui président à la désignation de cet ensemble de locuteur comme objet de recherche en soi) et profondément hétéroclite.
- 14 Cet « espace linguistique » ne ressemble par ailleurs à aucun autre puisque c'est celui qui s'est le plus institutionnalisé⁶, surtout depuis la Convention de Niamey de 1970 : 90 États et gouvernements en faisaient partie en 2026⁷, formant un espace de près de 1,4 milliard d'individus.
- 15 Cette « communauté linguistique » repose sur un dispositif multilatéral autour de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de ses opérateurs (AUF, TV5Monde, Assemblée parlementaire de la Francophonie, université Senghor d'Alexandrie), auxquels s'ajoutent un réseau culturel et éducatif français implanté sur tous les 5 continents (Instituts et les Alliances français,

établissements d'enseignement français à l'étranger ...) permettant d'accueillir des centaines de milliers d'étudiants internationaux. L'OIF défend l'usage du français et la diversité culturelle, promeut la paix et les droits de l'Homme, soutient l'éducation et la recherche, et développe la coopération économique au service du développement durable. Elle intervient dans les enceintes internationales (ONU, UE, UA, FMI, OMC) pour porter la voix de ses membres, encourager le multilinguisme et aider à la mise en œuvre des « objectifs de développement durable », selon la formule consacrée.

- 16 L'édition 2026 du rapport *La langue française dans le monde* rappelle que le français est désormais la quatrième langue la plus parlée (environ 396 millions de locuteurs) et la deuxième langue étrangère la plus apprise (environ 170 millions d'apprenants). Cette dynamique repose largement sur l'Afrique, qui concentre 65 % des francophones et devrait porter le nombre de locuteurs à 590 millions d'ici 2050⁸. Le français est aussi la troisième langue des affaires et la quatrième langue sur Internet. Le défi est pourtant considérable : les budgets publics se contractent, alors que la France reste le premier bailleur de la Francophonie mais sa contribution décline et pèse sur l'enseignement français à l'étranger. L'OIF, quant à elle, a vu ses contributions publiques baisser de 79 M€ en 2014 à 66 M€ en 2024 pour un nombre accru de membres⁹. Ce contexte budgétaire fragilise l'action de la Francophonie en matière d'éducation, d'aide au développement et de diplomatie culturelle.
- 17 Sur le plan géopolitique, le centre de gravité francophone se déplace vers l'Afrique, mais cet espace est traversé par plusieurs crises. Des régimes militaires au Sahel ont rompu avec la France et quitté une organisation internationale, l'OIF, souvent perçue comme la version multilatérale d'une influence qui demeure française en Afrique. La langue française a perdu son statut de langue officielle dans les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES : Burkina Faso, Mali et Niger) tandis qu'en Europe, cette fois, les institutions de l'Union comme les pratiques linguistiques font de l'anglais l'unique (ou presque) langue de travail, de communication, de publication, de débats, au détriment des 23 autres langues officielles de l'UE. La Francophonie tente quant à elle de demeurer un espace de pluralisme : elle valorise les langues, identités et cultures locales (français acadien, métissages du français urbain dans des villes comme Abidjan, Yaoundé, Dakar), à l'image du

*Dictionnaire des francophones*¹⁰ qui se construit avec la rubrique « Enrichir le DDF ». La Francophonie institutionnelle défend le multilinguisme car les statuts du français (langue officielle, de travail, d'enseignement) varient considérablement selon les pays membres de l'OIF, sans compter les pays au sein desquels on trouve une très forte proportion de francophones sans qu'ils ne soient officiellement considérés comme francophones, comme l'Algérie, l'Allemagne, l'Italie ou Israël.

- 18 Les enjeux globaux engagent la francophonie sur de nouveaux terrains. Dans un monde dominé par les géants du numérique et l'anglais, la découvrabilité des contenus francophones devient stratégique, et constitue un des enjeux de premier plan de la « diplomatie scientifique » déployée par l'AUF, opérateur de la Francophonie qui, en dépit de l'effondrement de ses recettes à cause de coupes drastiques imposées par la France depuis 2025, demeure le plus grand réseau académique du monde. Le rapport 2026 sur la langue française dans le monde de l'OIF définit la notion de découvrabilité comme l'équation « disponibilité + visibilité + valorisation », et souligne que les contenus francophones peinent à être visibles dans les algorithmes. Sans action, cette situation risque d'invisibiliser certaines productions culturelles et d'uniformiser les récits. L'OIF milite donc pour des cadres réglementaires qui protègent les artistes et les données, et pour une gouvernance multilatérale de l'IA garantissant la diversité linguistique. Elle entend aussi repositionner le français comme langue de recherche et de science, en coopération avec l'AUF, pour contrebalancer l'hégémonie de l'anglais et promouvoir la science ouverte.
- 19 Néanmoins, la pertinence même du fait francophone tend à être remise en question. Dans certaines communautés, la francophonie reste peu connue ou perçue comme distante, tandis que l'attrait pour l'anglais conduit à la marginalisation du français dans l'enseignement supérieur. Les enjeux sécuritaires, migratoires et climatiques pèsent aussi sur les États membres. Face à ces défis, la langue française dispose d'atouts réels : son statut de langue officielle dans de nombreuses organisations internationales (ONU, Union africaine, Union européenne, Comité international olympique ...), son rayonnement littéraire porté par des auteurs venus de tous les

continents, une vitalité musicale et cinématographique remarquable, et un réseau dense d'institutions éducatives, culturelles et scientifiques comme les Alliances et Instituts français, l'AUF ou TV5Monde.

- 20 Ce rapide et quelque peu normatif portrait en demi-teinte illustre les grands enjeux qui traversent l'« espace », la « communauté » ou l'« ensemble » francophone selon les représentations qu'on veut bien accoler à la notion. Il illustre ce faisant les potentialités d'exploration scientifique que peut susciter cet objet, notamment en science politique.

IV. Présentation du numéro

- 21 Les textes ici rassemblés illustrent ces lignes de force réflexives et les tensions qui parfois remettent en cause la manière dont on peut définir la francophonie. Ainsi dans « Qui sont les "indésirables" ? Évolution des critères d'appartenance au projet de Francophonie intergouvernementale depuis 1966 », Aymeric Durez, professeur à la Pontificia Universidad Javeriana de Bogota, en Colombie, retrace l'histoire et les étapes qui ont conduit la Francophonie à rassembler près de 90 États et gouvernements de nos jours. Il retrace cette histoire à travers la notion d'« indésirabilité » en montrant que cet élargissement ne s'est pas produit sans critiques ni contestation, questionnant de fait les raisons d'être (et de continuer d'être) de cette Organisation internationale atypique.
- 22 Jaroslav Stanovský, qui est docteur en lettres et a étudié la littérature française et l'histoire à l'université Masaryk (Brno, République tchèque) et à l'université Paris-Est Créteil nous propose, quant à lui, une tout autre perspective, à travers une étude de cas : celle de la famille Chorynsky, illustrant « la noblesse de l'Europe centrale du XVIII^e siècle et sa francophonie », un siècle et une région au sein desquels la langue française jouissait d'un certain prestige, malgré la forte présence, dominante, de la culture germanique : une famille dont les écrits illustrent qu'au-delà d'une langue de statut ou de prestige, la langue française était aussi devenue, dans certaines familles aisées, la langue de l'intime...

- 23 Christophe Essomba, docteur en science politique et assistant à l'université de Yaoundé II explore, quant à lui, le poids de l'objet Francophonie dans les recherches en science politique en s'intéressant plus particulièrement aux jeunes générations de chercheurs. Tout en soulignant l'existence d'une certaine vitalité au moins institutionnelle, et un objet pour le moins pertinent dans la région étudiée, l'auteur n'en constate pas moins le désintérêt des jeunes chercheurs africains, dont il va tenter, dans ce texte, d'expliquer l'indifférence.
- 24 Audyl Corgelas, expert en science de l'éducation, s'intéresse quant à lui à la « promotion de la langue française face à la diversité linguistique dans l'espace francophone : enjeux sociopolitiques et technologiques ». À travers ce texte, nous explorons cette fois non plus une région, ni l'intimité de rapports familiaux ou une approche très « macro » de la francophonie « avec un grand f », mais la manière dont la francophonie s'accorde de plus en plus avec la diversité linguistique qu'elle tend à promouvoir et dynamiser, notamment dans le domaine des nouvelles technologies et de leur accessibilité. Il s'agit ici d'analyser la contribution « des technologies de l'information et de la communication (TIC) à la reconfiguration des rapports spatio-temporels et de l'accès aux contenus académiques, en interrogeant principalement l'enjeu de la découvrabilité numérique » : un enjeu crucial, s'il en est, pour une communauté de langue qui, de plus en plus, se vit également à travers la virtualité des réseaux sociaux et qui n'est pas sans défis, notamment pour des sociétés très inégalement connectées.
- 25 Celeste Fraiese D'Amato, titulaire d'un master mention Relations internationales, parcours « Francophonie, stratégies et relations internationales » de l'université Jean Moulin Lyon 3, propose, quant à elle, de faire le point sur une francophonie bien singulière : celle de la Vallée d'Aoste, région italienne autonome et francophone. Cet article, issu de son mémoire de master met en valeur le terrain qu'elle a pu mener en Vallée d'Aoste. Elle montre en particulier que l'histoire des langues en contact en Vallée d'Aoste (français, mais également différentes formes de franco-provençal, italien) n'a pas été en faveur du français, pourtant très présent dans le système scolaire de la Vallée. Elle explore de manière fort intéressante les liens qui existent entre autonomisation de la Vallée et patrimonialisation par les

autorités de la Région d'une langue qui s'est fortement institutionnalisée malgré sa faible présence dans l'espace public. Une « langue de poche », en quelque sorte qu'il est possible d'utiliser parce qu'on la maîtrise, mais dont on n'use qu'occasionnellement.

- 26 Bertrand Iguigui traite quant à lui de « la Francophonie des territoires face aux enjeux globaux : bilan et défis des villes francophones camerounaises dans la promotion du développement durable à travers la diplomatie des villes ». Historien, docteur de l'université de Douala au Cameroun, Bertrand Iguigui explore le rôle et la place des collectivités (très) locales dans le traitement d'enjeux (très) globaux tel que la protection de l'environnement. Il montre comment les villes camerounaises se sont saisies différemment des enjeux climatiques, environnementaux et de développement durable en mettant en œuvre des initiatives et des politiques dont il tente ici d'en évaluer les effets et la portée.
- 27 Organisations internationales, politiques nationales, groupes de populations, régions, municipalités, nouvelles technologies, sphère de l'intimité des relations interfamiliales : la/les F/francophonie(s) est plus qu'un objet de recherche : c'est une thématique plurielle et multiscale à explorer. Ce numéro, par les articles qu'il propose ou les recensions qu'il contient l'illustre à l'envi !
- 28 Bonne lecture...

BIBLIOGRAPHIE

Agence universitaire de la Francophonie, *Livre blanc de la francophonie scientifique*, Paris, 2021, disponible sur : <https://2021.auf-semaine-francophonie.auf.org/le-livre-blanc-de-la-francophonie-scientifique/>, consulté le 23 juillet 2026.

Attali (Jacques), *Francophonie et francophilie, moteurs de croissance durable. Rapport à François Hollande, président de la République française*, août 2014, 2014, disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/rapport/34251-la-francophonie-et-la-francophilie-moteurs-de-croissance-durable>, consulté le 23 juillet 2026.

Bachelier-Degras (Lou), « La Francophonie, un projet politique d'avenir ? », *jean-jaures.org*, 20 janvier 2025, disponible sur : <https://www.jean-jaures.org/publication/la-francophonie-un-projet-politique-davenir/>, consulté le 23 juillet 2026.

Badie (Bertrand), « La mondialisation, les flux et la francophonie internationale », *Revue de l'Université de Moncton*, 2001, hors-série, p. 9-20.

Baneth-Nouailhetas (Emilienne), « Anglophonie - francophonie : un rapport postcolonial ? », *Langue française*, 2010, vol. 3, n° 167, p. 73-94, disponible sur : <http://shs.cairn.info/revue-langue-francaise-2010-3-page-73?lang=fr>, consulté le 23 juillet 2026.

Bauer (Olivier), *La Francophonie de l'avenir*, Autrement, 2021, 151 p.

Boutros-Ghali (Boutros), *Émanciper la Francophonie*, Paris, L'Harmattan, 2002, 291 p.

Calvet (Louis-Jean), « Géopolitique des langues romanes », *Hermès*, 2016, vol. 2, n° 75, p. 25-33, disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2016-2-page-25?lang=fr>, consulté le 23 juillet 2026.

Collectif. « Pour une littérature-monde en français », *Le Monde*, 15 mars 2007, disponible sur : https://www.lemonde.fr/livres/article/2007/03/15/des-ecrivains-plaident-pour-un-roman-en-francais-ouvert-sur-le-monde_883572_3260.html, consulté le 23 juillet 2026.

Dang (Hong Khanh), Payette (Jean-François) (dir.), *La Francophonie comme facteur structurant dans les politiques étrangères. Regards croisés*, Paris, L'Harmattan, 2020, 246 p.

Degryse (Christophe), « Union européenne », p. 222-224, dans *L'économie en 100 mots d'actualité*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2024, 240 p, disponible sur : <https://shs.cairn.info/l-economie-en-100-mots-d-actualite--9782807360655-page-222?lang=fr>, consulté le 24 juillet 2026.

Diouf (Abdou), « Les défis de la francophonie », *Revue internationale et stratégique*, 2008, vol. 3, n° 71, p. 33-36, disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2008-3-page-33?lang=fr>, consulté le 23 juillet 2026.

Diouf (Abdou), « La francophonie, une réalité oubliée », *Le Monde*, 19 mars 2007, disponible sur : http://www.lemonde.fr/idees/article/2007/03/19/la-francophonie-une-realite-oubliee-par-abdou-diouf_884956_3232.html, consulté le 23 juillet 2026.

Frenette (Yves), Rivard (Etienne), Saint-Hilaire (Marc), *Atlas de la francophonie nord-américaine*, Atlas historique du Québec, Québec, 2015, 304 p.

Gauvin (Lise), « "Petites" communautés, "petites" littératures », p. 204-211, dans Malaussena (Katia) et Sznicer (Gérard) (dir.), *Traversées francophones*, Genève, Suzanne Hurter, 2010, 253 p.

Guillou (Michel), *La Francophonie ou l'avenir de la langue française*, Paris, Belin, 2015, 319 p.

Guillou (Michel), Phan (Trang), *Francophonie et Mondialisation. Tome 1 : Histoire, et institutions des origines à nos jours*, Paris, Belin, 2011, 471 p.

Judge (Anne), « La francophonie, mythes, masques et réalités », p. 19-43, dans Jaunes (Bridget), Miguët (Arnaud) et Corcoran (Patrick), *Francophonie, mythes, masques et réalités*, Paris, Publisud, 1996, 319 p.

Klinkenberg (Jean-Marie), « Le français n'existe pas », p. 138-147, dans Malaussena (Katia) et Sznicer (Gérard) (dir.), *Traversées francophones*, Genève, Suzanne Hurter, 2010, 253 p.

Massart-Piérard (Françoise), « Les politiques des espaces linguistiques à l'épreuve de la mondialisation », *Revue internationale de politique comparée*, 2007, vol. 14, n° 1, p. 7-18, disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2007-1-page-7?lang=fr>, consulté le 23 juillet 2026.

Michaëlle (Jean), « La Francophonie au cœur de toutes les urgences du monde », *Géoeconomie*, 2016, vol. 3, n° 80, p. 8-21, disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-geo-economie-2016-3-page-8?lang=fr>, consulté le 23 juillet 2026.

Organisation internationale de la Francophonie, « La nouvelle édition du rapport quadriennal La langue française dans le monde de l'OIF a été officiellement lancée le 16 mars 2026 à Québec », disponible sur : <https://www.francophonie.org/lancement-du-rapport-la-langue-francaise-dans-le-monde-2026-8426>, consulté le 23 juillet 2026.

Organisation internationale de la Francophonie, Observatoire de la langue française, *La langue française dans le monde. Édition 2026*, Paris, Gallimard / Organisation internationale de la Francophonie, 213 p., disponible sur : <https://observatoire.francophonie.org/rapports>, consulté le 23 juillet 2026.

Organisation internationale de la Francophonie, « 90 États et gouvernements », disponible sur : <https://www.francophonie.org/90-etats-et-gouvernements-125>, consulté le 23 juillet 2026.

Paquin (Stéphane), « Pourquoi la francophonie ? », p. 21-33, dans Beaudouin (Louise) et Paquin (Stéphane), *Pourquoi la francophonie ?*, Québec, VLB éditeur, 2008, 236 p.

Phan (Trang), Guillou (Michel), Durez (Aymeric), *Francophonie et mondialisation. Tome 2 : les Grandes Dates de la construction de la Francophonie institutionnelle*, Paris, Belin, 160 p.

Porra (Véronique), « Malaise dans la littérature-monde (en français) : de la reprise des discours aux paradoxes de l'énonciation », *Recherches & Travaux*, 2010, n° 76, mis en ligne le 30 janvier 2012, disponible sur : <https://journals.openedition.org/rechtrav/411?lang=fr>, consulté le 23 juillet 2026.

Premat (Christophe), *Pour une généalogie critique de la Francophonie*, Stockholm, University Press, 2018, disponible sur : <https://www.stockholmuniversitypress.se/site/books/m/10.16993/bau/>, consulté le 23 juillet 2026.

Ramel (Frédéric), Phan (Thi Hoai Trang), « La Francophonie au prisme des théories : état des lieux et perspectives », p. 89-112, dans Guillou (Michel), Phan (Thi Hoai Trang) (dir.), *La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales*.

Actes des sixièmes entretiens de la Francophonie. Hanoi, 1^{er} et 2 février 2007, Lyon, Institut pour l'étude de la Francophonie et de la mondialisation (IFRAMOND), université Jean Moulin Lyon 3, 2008, 269 p.

Senghor (Léopold Sédar), « Le français, langue de culture », *Esprit*, novembre 1962, n° 11, p. 837-844, disponible sur : <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1405>, consulté le 23 juillet 2026.

Thériault (Joseph-Yvon), « Francophonie mondiale, espace culturel et société civile », p. 355-367, dans Thériault (Joseph-Yvon), *Faire société. Société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de parole, coll. « Agora », 2007, 386 p.

Tilly (Charles), *Big Structures, Large Processes, Huge Comparisons*, New York, Russell Sage Foundation, 1984, 176 p.

Traisnel (Christophe), « Le défi politique de l'espace roman. Le cas de la convergence des causes en francophonie militante », *Hermès*, 2016, n° 75, disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2016-2-page-139?lang=fr>, consulté le 23 juillet 2026.

Turpin (Frédéric), *La France et la francophonie politique. Histoire d'un ralliement difficile*, Paris, Les Indes savantes, 2018, 221 p.

Wolton (Dominique), « La diversité culturelle, nouvelle frontière de la mondialisation ? », *Revue internationale et stratégique* 2008, vol. 3, n° 71, p. 57-64, disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2008-3-page-57?lang=fr>, consulté le 23 juillet 2026.

NOTES

1 Christophe Degryse, « Union européenne », dans *L'économie en 100 mots d'actualité*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2024, p. 222-224, disponible sur : <https://shs.cairn.info/l-economie-en-100-mots-d-actualite--9782807360655-page-222?lang=fr>, consulté le 24 juillet 2026.

2 Abdou Diouf, « La francophonie, une réalité oubliée », *Le Monde*, 19 mars 2007, disponible sur : http://www.lemonde.fr/idees/article/2007/03/19/la-francophonie-une-realite-oubliee-par-abdou-diouf_884956_3232.html, consulté le 23 juillet 2026 ; Frédéric Ramel, Thi Hoai Trang Phan, « La Francophonie au prisme des théories : état des lieux et perspectives », p. 89-112, dans Michel Guillou et Thi Hoai Trang Phan (dir.), *La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales. Actes des sixièmes entretiens de la Francophonie*. Hanoi, 1^{er} et 2 février 2007, Lyon, Institut pour l'étude de la Francophonie et de la mondialisation (IFRAMOND), université Jean Moulin Lyon 3, 2008.

- 3 Pour emprunter cette fois une expression au comparatiste Charles Tilly : Charles Tilly, *Big Structures, Large Processes, Huge Comparisons*, New York, Russell Sage Foundation, 1984.
- 4 Agence universitaire de la Francophonie, *Livre blanc de la francophonie scientifique*, Paris, 2021.
- 5 Organisation internationale de la Francophonie, Observatoire de la langue française, *La langue française dans le monde*. Édition 2026, Paris, Gallimard / Organisation internationale de la Francophonie, p 11, disponible sur : <https://observatoire.francophonie.org/rapports>, consulté le 23 juillet 2026.
- 6 Françoise Massart-Piérard, « Les politiques des espaces linguistiques à l'épreuve de la mondialisation », *Revue internationale de politique comparée*, 2007, vol. 14, n° 1, p. 7-18, disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2007-1-page-7?lang=fr>, consulté le 23 juillet 2026.
- 7 Organisation internationale de la Francophonie, « 90 États et gouvernements », disponible sur : <https://www.francophonie.org/90-etats-et-gouvernements-125>, consulté le 23 juillet 2026.
- 8 Organisation internationale de la Francophonie, « La nouvelle édition du rapport quadriennal La langue française dans le monde de l'OIF a été officiellement lancée le 16 mars 2026 à Québec », disponible sur : <https://www.francophonie.org/lancement-du-rapport-la-langue-francaise-dans-le-monde-2026-8426>, consulté le 23 juillet 2026.
- 9 Lou Bachelier-Degras, « La Francophonie, un projet politique d'avenir ? », *jean-jaures.org*, 20 janvier 2025, disponible sur : <https://www.jean-jaures.org/publication/la-francophonie-un-projet-politique-davenir/>, consulté le 23 juillet 2026.
- 10 <https://www.dictionnairefrancophones.org/>, consulté le 24 juillet 2026.

AUTEURS

Christophe Traisnel

Christophe Traisnel, professeur titulaire en Science politique, directeur de l'École des hautes études publiques (HEP), université de Moncton (Canada), président du Réseau international des Chaires Senghor de la Francophonie (RICSF)

Chloé Phan-Labays

Chloé Phan-Labays, maîtresse de conférences hors classe en Histoire et civilisations, responsable pédagogique des parcours « Francophonie » du master 2 mention « Relations internationales », Faculté de droit, université Jean Moulin Lyon 3 (France)